



DES PRATIQUES SIMPLES POUR VALORISER LES DÉCHETS VERTS

Vous avez le plaisir et la chance d'avoir un jardin dont vous prenez le plus grand soin. Voici quelques astuces (re)découvertes pendant le confinement qui vous permettront de valoriser chez vous et pour vous, vos tontes de pelouse et vos branchages.

Plutôt que de les transporter en déchetterie, ce sera toujours plus bénéfique pour votre jardin et sa biodiversité, ce sera toujours ça de moins à acheter en jardinerie.

CÔTÉ GAZON

LE COMPOST

Un apport après séchage de votre gazon tondue est le bienvenu dans votre composteur pour les matières organiques azotées qu'il contient. N'oubliez pas de le mélanger au contenu de votre composteur.



BIEN VOUS PRÉPARER AU COMPOSTAGE

COMPOSTEURS EN VENTE les mercredis de 14h à 17h à la station d'épuration à Sausheim, route de Chalampé le 20 septembre, 4, 18 et 25 octobre

Informations et réservations sur jetermoins.mulhouse-alsace.fr

RENCONTRES COMPOSTAGE : ateliers Zéro Déchet en partenariat avec m2A de 18h30 à 20h30

Brunstatt - Didenheim le 21 septembre
Salle Paul Meyer, 11 rue du Château

Feldkirch le 28 septembre
Espace socio-culturel Les Chênes, rue des Bois
www.m2a.fr/environnement



15€ le composteur de 400L avec bio-seau (au lieu de 43€).

LE PAILLAGE

Faites sécher vos tontes sur votre pelouse en fines couches comme du foin. Récupérez-les ensuite pour pailler votre potager, vos parterres de fleurs, arbres ou haies. En plus de l'apport bénéfique de matière organique, vous empêchez les mauvaises herbes de pousser et vous maintenez l'humidité du sol.



LE MULCHING OU HERBICYCLAGE

Enlevez le sac ou le bac collecteur de votre tondeuse et remontez sa hauteur de coupe, tondez et laissez la tonte sur la pelouse. Celle-ci appréciera en plus de l'apport d'humidité, les éléments nutritifs de vos tontes en décomposition.



CÔTÉ BRANCHAGES

LE COMPOST

Petits branchages, feuilles mortes et pailles sont riches en carbone et vont aussi apporter de la structure à votre compost. Ils sont secs. C'est pourquoi, il suffit de les arroser un peu et de les alterner avec les tontes riches en azote ou les biodéchets alimentaires plus humides et de les mélanger pour les aérer.



LE PAILLAGE

Un broyeur suffit pour transformer vos branchages en copeaux de bois pour pailler vos plantations ou encore votre haie.

Avantages :

- les micro-organismes présents vont améliorer la vie de vos sols et favoriser ainsi la nutrition de vos plantes.
- le paillage évite la repousse des graines des mauvaises herbes.



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DE VOTRE JARDIN

Vous n'avez pas de broyeur mais par contre des haies, des arbres ou des arbustes avec des branches bien épaisses ? Alors, entassez-les au fond du jardin pour en faire une haie sèche. Insectes et oiseaux vous remercieront d'avoir pu en faire leur gîte.



BON À SAVOIR

QUE DES BONNES RAISONS POUR PAILLER !

Plus sain !

Vous créez plus d'humus et améliorez ainsi la qualité de vos sols, ils sont plus aérés et nourrissants pour vos plantes.

Un jardin mieux protégé !

Le paillis favorise l'infiltration progressive de l'eau, conserve l'humidité, protège du froid et de la chaleur et limite la transmission de maladies comme l'oïdium.

Limite les déplacements en déchetterie !

C'est moins d'allers-retours en déchetterie quand on tond, coupe ou taille sa haie. Et moins de déchets à traiter et à financer par la collectivité.

Moins de travail et moins de dépenses !

Voici une bonne alternative au désherbage (les produits chimiques sont dorénavant interdits) parce que le paillage réduit les mauvaises herbes dans les massifs de fleurs et au potager.

Il réduit les salissures sur les légumes ou les fruits proches du sol tels que les fraises.

Et c'est moins de travail pour éliminer les espèces ravageuses puisque leurs prédateurs naturels vivront dans votre paillis.

POUR INFO

Les tailles de cyprès ou de thuyas libèrent des substances toxiques, les aiguilles de pin sont trop acides. Évitez absolument de les mettre dans votre bac à compost.



N'oubliez pas qu'il est interdit de mettre dans les bacs de collecte en porte à porte ses déchets verts. Attention, il est aussi interdit de les brûler.